

Le document qui suit est la nouvelle mouture de votre Info-AFDU : une infolettre mensuelle vous informant de vos activités récentes et à venir. Elle n'a pas encore son format définitif, mais cela viendra. Nous comptons sur notre lectorat pour commenter, suggérer des améliorations ou... rédiger des félicitations.

## Prochaines activités

### Souper-Bénéfice de remise de Bourses le 14 mars

Joignez-vous à nous, les membres du CA de l'Association et de la Fondation AFDU-QC, pour le souper-bénéfice de remise de Bourses 2019 lors duquel nous célébrerons les 26 étudiantes-lauréates. Nous avons hâte de les rencontrer et de les entendre. Nous les encourageons à poursuivre sur leur lancée!

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la cérémonie se déroulera sous la présidence d'honneur de Me Kateri Vincent, avocate associée chez Langlois avocats et membre du comité « Droit des Peuples Autochtones » du Barreau du Québec.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Pour s'inscrire : [Fondation.Afdu @videotron.ca](mailto:Fondation.Afdu@videotron.ca)

### Conférence publique du 7 avril prochain



***Quand les femmes marcheront-elles sur la Lune ?***  
*Les femmes dans les métiers et professions traditionnellement masculins : une réalité teintée de stéréotypes de genre nécessitant une analyse critique, systémique, comparative et multidisciplinaire?*  
**Dre Sophie Brière**

Cette deuxième conférence est offerte par Dre Sophie Brière, professeur et titulaire de la Chaire de Leadership en enseignement - Femmes et organisations au Département de management à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.

Dre Brière présentera ses résultats de recherche analysant les changements survenus au Québec ces dernières 25 années dans les parcours professionnels des femmes au sein des facultés universitaires et dans divers métiers traditionnellement masculins.

*Comment expliquer la progression ou la stagnation des femmes dans ces trajectoires ? Quelles sont les pratiques dans les organisations supportant ou défavorisant cette progression autant que la rétention dans ces professions et métiers ?*

Hélène Allard

## Activité récente

### Conférence publique du 17 février

#### *Les parcours scolaires universitaires chez les femmes autochtones*

Vous l'avez manquée ? Je vous la résume.

Ce dimanche-là, docteure Jo-Anni Joncas livrait pour l'Association des femmes diplômées des universités. En conférence publique, à l'université Laval, elle présentait les résultats de la recherche qu'elle a menée dans le cadre de sa thèse de doctorat. Cette thèse qu'elle soutenue en 2018 à la faculté des Sciences de l'éducation lui a d'ailleurs valu de figurer au tableau d'honneur de la faculté des études supérieures.

#### **Une méthodologie et des principes conceptuels clairs**

Après avoir énoncé les bases de sa recherche et expliqué les ancrages théoriques et conceptuels de même que la méthodologie de collectes de données, la conférencière a pu mettre en confiance son auditoire, quand même assez érudit, et l'amener confiant vers l'analyse des résultats.



Au fond à gauche de l'image, la Docteure Jo-Anni Joncas lors de sa conférence à l'AFDU-Québec, le 17 février 2019 (photo : H. Allard)

## Entre mythe et réalité

Depuis longtemps, on a remarqué le faible taux de scolarisation des étudiants autochtones. Ainsi, les données de 2013 de Statistiques Canada révèlent qu'en 2011, le pourcentage des autochtones hommes et femmes entre 25 et 64 ans ayant complété un programme universitaire était presque trois fois inférieur à celui des autres canadiens. En 2015, les autochtones, dans le cadre de la *Commission de vérité et réconciliation*, réclamaient de nos gouvernements de meilleures conditions de vie. Or, il est reconnu que l'obtention de meilleures conditions de vie passe forcément par une meilleure scolarisation. Le mémoire de Jo-Anni Joncas mené dans une perspective d'équité et de justice éducationnelle visait à mettre en lumière aussi bien les incitatifs que les freins à la réussite de parcours universitaires chez les femmes issues des communautés autochtones. Elle l'a fait comme le souhaitent les représentantes des Premiers peuples, en examinant le contexte scolaire plutôt que les individus. Dans ce domaine, le frein principal habituellement allégué est la barrière culturelle. En y regardant de plus près la docteure Joncas a identifié plusieurs autres obstacles, dont quelques-uns non négligeables, dans le contexte socioculturel des autochtones ; soient à titre d'exemples, le lien fusionnel avec la communauté et l'importance de la famille par rapport à l'éloignement du milieu scolaire, de même que la fréquence des grossesses en début d'âge adulte et la contrainte que ces enfants imposent à l'organisation de la vie scolaire. Des éléments dont il faut prendre en compte si on désire arriver à une offre de service juste et équitable.

Jo-Anni Joncas s'est également interrogée sur les raisons qui justifient que les services et les ressources universitaires habituellement mis à la disposition des étudiants ne sont souvent pas utilisés par les femmes autochtones, ceci dans le but d'ajuster l'offre.

## En conclusion

Ces constats devraient permettre aux gestionnaires et aux décideurs d'en arriver à améliorer les taux de réussite scolaire des femmes autochtones aspirant à une vie meilleure pour elle-même, leur famille et leur communauté. Sa présentation a aussi permis aux administratrices de notre fondation d'échanger avec la conférencière sur le mode d'attribution de nos bourses d'études spécifiquement destinées aux filles et aux femmes des Premiers peuples.

F. Rémillard

## Nouveau partenariat

Nous sommes convaincues que vous serez ravies d'apprendre que l'AFDU-Québec a récemment signé le *manifeste en faveur de la représentation paritaire des femmes et des hommes dans la réforme du mode de scrutin au Québec* préparé et piloté par le Groupe, Femmes, politique et démocratie. Le moment était opportun puisque le nouveau parti au pouvoir, la Coalition Avenir Québec (CAQ), était du nombre des partis qui, en mai dernier, s'étaient engagés à remplacer le mode de scrutin. L'entente signée prévoyait le dépôt d'un projet de loi en ce sens en octobre 2019. C'est pour rappeler aux élues et élus leur engagement qu'il fallait agir.

Certains diront à quoi bon puisqu'avec 43 % de femmes à l'Assemblée nationale cette parité longtemps souhaitée est enfin atteinte. Notre coalition dit : attention ce résultat ne garantit en rien la pérennité de la proportion homme-femme, elle fait seulement démontrer qu'elle fait atteignable. Toutefois, sans des règles claires, elle risque fort de se perdre.

Candidates et élues, élections générales 2018							Élues au 1 <sup>er</sup> janvier 2019		
	Candidates	Total	%	Élues	Total	%	Élues	Total	%
PLQ	55	125	44,0 %	16	30	53,3 %	16	29	55,2 %
PQ	50	125	40,0 %	4	10	40,0 %	4	10	40,0 %
CAQ	65	125	52,0 %	28	74	37,8 %	29	75	38,7 %
QS	66	125	52,8 %	5	10	50,0 %	5	10	50,0 %
Ind.					1			1	
<b>Total 4 partis</b>	<b>236</b>	<b>500</b>	<b>47,2 %</b>	<b>53</b>	<b>125</b>	<b>42,4 %</b>	<b>54</b>	<b>125</b>	<b>43,2 %</b>

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

C'est parce que les femmes veulent plus qu'un droit de vote, qu'elles veulent être équitablement représentées qu'AFDU-Québec a joint sa voix à celles des autres groupes réclamant cette forme de justice sociale qu'est la parité de représentation.

Pour connaître les autres partenaires dans ce mouvement réclamant une loi visant à pérenniser la parité dans les plus hautes instances : <http://gfpd.ca/partenaire-et-reseaux/partenaires>

F. Rémillard